



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB - 30.04.2020

Numéro de publication: AB01-0000005513

Canton: NE

Entité de publication:

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail Cronal SA

Cronal SA

CHE-109.082.358

Rue du Collège 73

2300 La Chaux-de-Fonds

Permis de travail en continu atypique (sans alternance)

art. 24 de la loi sur le travail (LTr), art. 39 de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)

No de référence: 20-002106

N° d'établissement: 66655334

Pan d'entreprise: Secteur laser

Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques (art. 28, al. 2 OLT 1)

Personnel: 9 H

Validité: 01.05.2020 – 30.04.2023

Complément à l'autorisation: Renouvellement avec modification

Autorisation pour: NE

Toute personne dont les droits ou obligations sont affectés par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et qui est habilitée à faire recours peut, dans les dix jours suivant la publication de la demande, consulter le dossier auprès du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Conditions de travail, protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne, après s'être annoncée au préalable par téléphone au 058 462 29 48.